



REPUBLIQUE DU NIGER

*Fraternité - Travail - Progrès*



**MINISTERE DES TRANSPORTS**

*Cabinet du Ministre*

**Secrétariat Général**

\*\*\*\*\*

**Agence Nationale de l'Aviation Civile**

*Niamey, le*

**19 JUIN 2018**

## A QUI DE DROIT

Ceci atteste qu'en vue de la tenue du troisième symposium AFI sur la sûreté de l'aviation civile et de la facilitation, de la septième réunion du Comité Directeur de mise en œuvre complet pour la sûreté de l'aviation et de la facilitation en Afrique (Plan AFI SECFAL), de la vingt unième réunion du Comité Directeur du Plan régional de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation civile en Afrique (Plan AFI), de la septième réunion des Directeurs Généraux de l'Aviation Civile de la Région Afrique-Océan Indien (AFI/DGCA/7), prévues à Niamey/République du Niger, du 16 au 20 juillet 2018, le visa d'entrée au Niger sera délivré aux participants qui n'en disposeraient pas à leur arrivée à l'Aéroport International Diori Hamani de Niamey par les autorités de contrôle aux frontières.

Par conséquent, il est demandé aux transporteurs aériens concernés ainsi qu'aux services chargés du contrôle des frontières, aux points d'origine et/ou de transit des participants, de faciliter le passage et l'embarquement des délégués enregistrés.

**LE MINISTRE DES TRANSPORTS**

**MAHAMADOU KARIDIO**

